

12.1 Monnaie - Crédit

En 2008, le retournement de la conjoncture économique et les tensions financières affectent significativement les comportements de placement et de financement des **agents non financiers**. Les ménages privilégient les supports liquides et peu risqués.

Le reflux de la collecte de l'assurance-vie s'accroît. Les **sociétés non financières** (SNF) montrent aussi une plus forte propension à investir leurs avoirs de trésorerie dans des actifs moins risqués et plus liquides. Ménages et entreprises continuent de s'endetter, à un rythme qui se modère toutefois nettement, notamment au second semestre. Leur taux d'endettement augmente à nouveau, le rythme d'accroissement de leur dette restant supérieur à celui de leur revenu. Pour financer leurs investissements, les sociétés non financières font moins appel aux emprunts bancaires et émettent davantage de titres de créance. Elles réduisent en revanche leurs émissions d'actions. Dans un contexte d'incertitude accrue sur les marchés financiers et de forte correction boursière, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) non monétaires subissent une importante décollecte.

Fin 2008, l'endettement des agents non financiers résidents augmente de 8,7 %. La dette des **administrations publiques (APU)** est à l'origine de son accélération. En effet, cette évolution résulte du creusement du besoin de financement des APU, du gonflement des tré-

soreriers publiques et de l'endettement supplémentaire lié aux mesures gouvernementales de soutien au financement de l'économie. Dans le même temps, la dette des ménages continue d'augmenter, mais moins qu'en 2007. Cela résulte principalement de la réduction des flux de crédits à l'habitat. Le rapport de la dette des ménages à leur revenu disponible augmente encore pour s'établir fin 2008 à 74,4 %, après 71,7 % fin 2007. En regard, leurs placements financiers diminuent nettement. Ils réduisent leurs encours de dépôts à vue et intensifient leurs retraits sur les produits d'épargne contractuelle (constituée principalement des plans d'épargne-logement et des plans d'épargne populaire).

En 2008, le besoin de financement des sociétés non financières continue de se creuser : l'investissement et les variations de stocks sont en hausse, alors que leur épargne diminue. Dans le même temps, leurs acquisitions nettes d'actifs financiers diminuent en dépit d'investissements directs à l'étranger nettement supérieurs aux investissements directs en provenance de l'étranger, les sociétés non financières résidentes consacrant davantage de financements à leurs filiales à l'étranger qu'elles n'en reçoivent de leurs sociétés-mères non résidentes. En conséquence, les sociétés non financières maintiennent leurs flux nets d'emprunts à un niveau élevé. ■

Définitions

Agrégats monétaires (M1, M2, M3) : recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la Zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).

Agents non financiers résidents : ménages, sociétés non financières et administrations publiques.

Sociétés non financières : ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

Administrations publiques, endettement intérieur total : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'Économie française », *Insee Références*, édition 2009.
- « Les comptes financiers de la Nation en 2008 – Les taux d'endettement des agents non financiers augmentent toujours », *Insee Première* n° 1239, mai 2009.
- « Les comptes des administrations publiques en 2008 », *Insee Première* n° 1237, mai 2009.
- *Bulletin de la Banque de France* n° 177, 3^e trimestre 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Endettement des agents non financiers en 2008

en milliards d'euros

	Encours brut	08/07 en %
Endettement des agents non financiers	3 586,1	8,7
Ménages et assimilés ¹	976,8	7,2
Sociétés non financières	1 203,1	8,2
Administrations publiques	1 406,2	10,3
Crédits obtenus auprès des IF résidentes²	1 954,1	7,3
Ménages et assimilés ¹	976,8	7,2
Sociétés non financières	810,9	9,0
Administrations publiques	166,4	0,2
Crédits obtenus auprès des IF non résidents	78,0	8,9
Dépôts au passif du Trésor³	23,7	24,8
Financements de marché	1 530,3	10,4
Sociétés non financières	320,7	5,5
Titres de créances négociables	193,6	12,4
Obligations	127,1	- 3,1
Administrations publiques	1 209,6	11,8
Titres de créances négociables	388,2	21,1
Obligations	821,4	7,7

1. Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. IF (Institutions financières) : institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

3. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Source : Banque de France.

Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

taux de croissance de déc. à déc. en %

	2006	2007	2008
M1			
Zone euro ¹	7,6	4,0	3,3
France (contribution)	7,4	6,0	0,1
M2			
Zone euro ¹	9,4	10,2	8,3
France (contribution)	8,4	13,9	8,1
M3			
Zone euro ¹	9,9	11,6	7,5
France (contribution)	10,7	15,7	5,3
Crédits au secteur privé			
Zone euro ¹	10,8	11,2	5,8
France ²	12,7	14,9	7,0

1. Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.

2. Crédits consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administration centrale.

Source : Banque de France.

Dépôts et dépôts à terme

encours fin de période en milliards d'euros

	2006	2007	2008
Dépôts à vue	473,4	500,4	481,4
dont : ménages	240,0	246,8	243,7
sociétés non financières	151,9	159,7	154,5
Comptes sur livret	416,7	437,6	486,0
dont : livret A	115,4	120,4	139,2
livrets soumis à l'impôt	128,6	128,0	145,4
Dépôts à terme de 2 ans ou moins	64,2	127,8	185,3
Dépôts à terme de plus de 2 ans	297,3	277,2	260,9
dont ménages	260,1	245,2	223,2
dont PEL	206,1	190,4	168,7

Source : Banque de France.

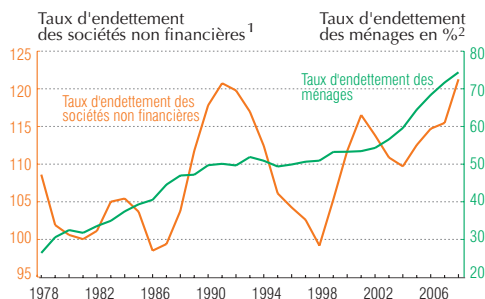
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours fin de période en milliards d'euros

	2006	2007	2008
Crédits des institutions financières monétaires			
Secteur privé	1 527,6	1 732,4	1 839,8
Administrations publiques	155,8	168,5	173,8
Total	1 683,4	1 900,9	2 013,5
Évolution en %	10,9	13,5	5,9
Crédits aux sociétés non financières			
Investissement	250,7	279,5	312,6
Trésorerie	171,4	199,1	216,2
Autres objets	208,4	234,7	252,9
Total	630,5	713,3	781,6
Évolution en %	10,0	13,7	9,5
Crédits aux ménages			
Habitat	578,6	652,9	710,0
Trésorerie	134,7	141,2	145,5
Autres objets	79,4	83,0	84,7
Total	792,7	877,1	940,1
Évolution en %	11,6	11,0	7,3

Source : Banque de France.

Endettement des ménages et des sociétés non financières



1. Crédits et titres de créances sur valeur ajoutée.

2. Crédits sur revenu disponible brut.

Champ : données au 31 décembre.

Sources : Insee ; Banque de France.

Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

en moyenne annuelle

	1999	2007	2008
France			
Court terme	2,93	4,25	4,61
Long terme	4,62	4,30	4,24
Zone euro			
Court terme	2,93	4,25	4,61
Long terme	4,66	4,33	4,36
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	5,95	5,48
Long terme	5,06	5,02	4,50
États-Unis			
Court terme	5,37	5,29	3,21
Long terme	5,73	4,69	3,69
Japon			
Court terme	0,24	0,77	1,09
Long terme	1,75	1,68	1,49

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.